



**Fiche d'inscription stages vacances scolaires  
"ados de 14 à 17 ans"**

Animateur : Keren-Sarah AMSILI

NOM de l'ado (*en capitales*) : ..... PRENOM de l'ado: .....

Date de naissance de l'ado : .....

Adresse de l'ado : .....

Téléphone fixe : du père..... de la mère.....

Téléphone mobile: du père..... de la mère.....

Adresse email : du père..... de la mère.....

Je soussigné(e) : Madame / Monsieur (*rayez la mention inutile*) Nom et prénom: .....

**désire inscrire mon ado au stage:** (*rayez la mention inutile*)

- du 23 au 27 octobre 2017, de 14h à 17h (15 h)

- du 30 octobre au 3 novembre 2017, de 14h à 17h (15 h)

- du 19 au 23 février 2018, de 14h à 17h (15h)

- du 16 au 20 avril 2018, de 14h à 17h (15h)

- du 23 au 27 avril 2018, de 14h à 17h (15h)

- du 9 au 13 juillet 2018, de 14h à 17h (15h)

- 1 semaine avant la rentrée scolaire 2018 (25h) (\*)

(\*) réservé aux entrants en MàNAA ou Prépa

au **rée-de chaussée du 3 rue de Neuilly 94120 Fontenay-sous-Bois**

Tarif: **15h: 177,40 euros** (*possible en 3 fois sans frais*) - matériel compris (*travail sur papier adapté à la technique*)

**25h: 295,67 euros** (*possible en 6 fois sans frais*) - matériel compris (*travail sur papier adapté à la technique*)

**Important : Cette inscription ne sera enregistrée qu'accompagnée:**

- de la fiche d'inscription dûment remplie
- des chèques établis à l'ordre de « Ateliers Keren-Sarah » tous datés du premier jour du stage
- d'une attestation d'assurance couvrant les activités extra-scolaires de l'enfant (\*)
- de l'autorisation de sortie, de la fiche du droit à l'image et de l'autorisation parentale
- des conditions générales de ventes paraphées sur les 2 premières pages et remplies et signées en dernière page.

Les jours de stage auxquels votre enfant ne pourra pas assister ne seront pas remboursés.

En cas d'annulation de la part des Ateliers Keren-Sarah et si les cours ne peuvent pas être assurés par un remplaçant, les sommes versées seront intégralement remboursées au prorata des séances annulées.

Le taux de pénalités de retard de paiement est de 10% à la deuxième séance. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

En cas de refus de votre chèque par la banque, les frais de banque du compte de Catherine Amsili - Ateliers Keren-Sarah vous seront comptabilisés.

(\*) **Extrait des CGV concernant l'assurance:** Le Client s'oblige à souscrire, pour la durée de la prestation, une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements au préjudice du Prestataire.

**Important: Extrait des CGV concernant les produits utilisés:** Le Client s'engage à prendre connaissance de la liste des produits mis à disposition par le Prestataire pour les besoins de la prestation et à s'assurer qu'il ne souffre pas d'une allergie à l'un d'eux.

Le ..... à .....

**Signature des parents:**

**A renvoyer à :**

Mme Amsili

Ateliers Keren-Sarah

42 rue Maurice Barthélémy

94120 Fontenay sous Bois